NORD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°6 – 30 Avril 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Nord Aquitaine (24, 33, 47). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.



### L'ESSENTIEL



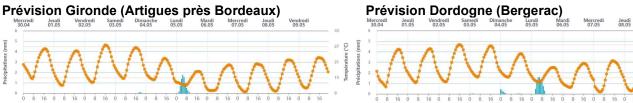




Vendred 09.05

Physiologie	Météo	Tordeuse	Escargots	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Engrais verts	Nos solutions d'exploitation
2 F à BBCH 55	Pluie 03 au 05/05	Vol en cours, Pontes visibles	En 」, Toujours dans les ceps,	Risque en ७, contamination décrite	Risque en 7, contamination décrite	Risque faible, en ↗ sur pluie à venir,	En cours de destruction	Végétal Signals®, Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®
								0

# **●** MÉTÉOROLOGIE



Semaine chaude et sèche avant le retour d'une dégradation orageuse dès vendredi. Risques de pluies de samedi à lundi et baisse des températures. Les prévisions météorologiques sont d'une fiabilité très limitée.

# PHÉNOLOGIE



La pousse de la vigne tend à repartir avec les conditions actuelles. Les stades moyens vont de 2 feuilles étalées à 5-6 feuilles étalées. Dans les zones et parcelles précoces, les stades BBCH 55 sont constatés. La sortie est globalement homogène et régulière, hormis sur les pliages tardifs pour lesquels l'acrotonie reste présente. Dans certaines parcelles, il s'observe parfois 3 inflorescences/rameau (à voir comment cela évolue). Les pampres sont déjà bien présentes.

# $\Rightarrow$

### FILAGE DE LA VIGNE A SURVEILLER:

Nos observations de début de semaines révèlent des grappes en train de filer sur des parcelles au stade 5-6 feuilles. Signalé sur Sémillon en Sauternais et Merlot en Entre-deux-mers.

Ce phénomène de filage de la vigne correspond à l'évolution d'une inflorescence en vrille, qui induit l'avortement de boutons floraux avant floraison.

Si la distinction entre vrille et inflorescence, provenant des mêmes tissus de bourgeons lors de la véraison, est effectuée l'année n-1, le filage observé actuellement serait attribué aux températures basses constatées tout au long du mois d'avril.

Elles auraient entravé l'activation des réserves de la vigne, la croissance des rameaux et l'évolution des inflorescences et des bourgeons floraux.

Une compétition se serait instaurée entre la branche principale de l'inflorescence et l'aile de la grappe, au détriment de cette dernière.

Avant ce retour des T° plus élevées, les conditions climatiques passées ont fortement limité la croissance. Le cycle nutritionnel des vignes (assimilation de N, P, K..) a été perturbé.

Des feuillages chlorotiques, décolorés, pâles voire crispés en ont été la preuve.

EVV propose un service (Fluorimétrie) permettant de contrôler l'état nutritionnel des vignes. Utilisé avant floraison, il permet de juger de l'état nutritionnel de vos parcelles.

Pour planifier votre analyse de Fluorimétrie, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien EVV.

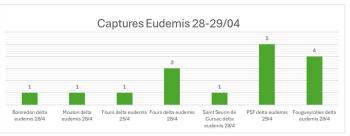
Les composantes du rendement dépendront de la climatologie et de la vitalité de la vigne jusqu'à la floraison.

Un soutien nutritionnel par voie foliaire pourrait être opportun dès le stade 5-6 feuilles de la vigne.



#### **TORDEUSES**

Ce début de semaine les captures de papillon et les pontes d'Eudemis se poursuivent. Semaine dernière, le vol a pu être perturbé par les conditions météorologiques fraîches et pluvieuses. En Nord Aquitaine, les pontes sont visibles sur inflorescences et premières éclosions imminentes.



Si vous souhaitez participer à notre réseau de piégeage vers de grappes, faite nous le savoir



### **CICADELLES**

Les première cicadelles vertes adultes ont été observées.



### **ERINOSE**

Le ralentissement de la pousse de la vigne, a fait accroître la présence d'Erinose sur feuilles et, sur cabernet, sémillon, merlot les dommages sont d'avantage présents.

Des galles peuvent être observées sur les premières feuilles à la base des rameaux. Suite à des attaques majeures au printemps, l'érinose peut entraver la croissance des jeunes plants et entraîner un avortement des fleurs.



La gestion du risque dans les zones les plus vulnérables se base sur un contrôle précoce et la possibilité d'utiliser des méthodes de luttes biocontrôles.



### **ACARIOSE**

L'acariose de la vigne est une affection due à un acarien appelé le phytopte de l'acariose de la vigne.

Au départ de la végétation, les attaques au niveau des bourgeons, provoquent l'arrêt de croissance de certains bourgeons. Les pousses de printemps sont alors rabougries et les entrenœuds restent anormalement courts.

Sur les feuilles, les piqûres d'acariens provoquent de nombreuses tâches composées de nécroses brunes entourées de petites tâches claires souvent allongées.

Le développement des tissus est inhibé provoquant de légères déformations de la feuille. Les feuilles apparaissent alors petites et frisées. La souche prend souvent un aspect buissonnant caractéristique.



Les soufres ont un usage contre ce ravageur.



L'activité sur la Gironde baisse ce début de semaine, passant à 3 escargots en moyenne au sol par dispositif (+ de 18 en médoc).

La proportion d'escargots sur les ceps se stabilise avec 1.2 escargots/pied (max 5 en médoc), et sur la Gironde 55% des parcelles observées présentent ces ravageurs.

Malgré l'avancement de la végétation, il ne faut pas relâcher ses efforts et rester vigilant lorsque la situation l'impose. Les conditions restent favorables sur Les zones Médoc, Blayais.





	Mildiou: Risque de contamination primaire et voire début secondaire							
Attente sortie 1ere tache	Stade BBCH 13 à 55	Pluies du 03 au 05/05	Risque modélisé faible puis fort					

Sur les 7 derniers jours, la zone Nord Aquitaine a enregistré entre 4 et 29 mm principalement les 23 et 26/04. Les flux de chaleurs ressentis par la plante et le champignon sont favorables avec le retour des chaleurs. Le temps lourd annoncé dès vendredi risque de générer des orages. Puis, une baisse des T°c est décrite dés Dimanche avec le retour des pluie (samedi). Sous les pluies éventuelles du 03 au 05/05, de potentielles contaminations pourraient se

St Christophe des Bardes

Martillac

Teuillac

Pellegrue

Preign ac

Lamarque St Seurin de Cadourn

produire sur l'ensemble de la zone, dès 4 ou 7 mm selon les secteurs.

A date, et selon le modèle, sur des sols humides, le stock d'oospores matures s'est reconstitué, et des macroconidies seraient de nouveaux en capacité de projeter des spores à partir du 03/05.

Les contaminations décrites le 14/04 par le modèle, sans

protection et avec des vignes receptives, pourraient laisser apparaitre les tous premiers symptômes sur feuilles cette semaine. Sur les éventuelles contaminations du 26-27/04, des sorties potentielles sur feuilles sont décrites autour du 05/05. Des contaminations secondaires seraient possibles sous les pluies du week-end à venir si déjà présence de symptômes actifs.



Oïdium: Risque de contamination primaire et secondaire du 30/04 au 05/05							
Stade sensibilité atteint	Stade sensibilité atteint Stade BBCH 13 à 55		Risque modélisé moyen à fort				

La proportion de cléistothèces qui libérerait les ascospores augmente.

Le niveau de risque actuel d'infection de l'oïdium est en hausse. La dynamique de la maladie dépend de la température et de l'humectation.

Les derniers événements de libération d'ascospores des cléistothèces ont pu se produire entre le 25 et le 29/04, tous secteurs confondus.



Selon le modèle, d'autres contaminations plus significatives sont décrites à partir du 30/04 et jusqu'au 05/05. Le Nord Médoc, Secteur de Bourg et Pellegrue seraient moins exposés d'ici vendredi mais seront à risques les jours suivants.

Des contaminations secondaires commencent à être signalées par le modèle depuis le 27/04 jusqu'au 03/05 et d'autres surviendraient les 05 et 06/05 sur l'ensemble de la zone modélisée.

A date, quasi aucun symptôme primaire n'a été détecté (diificile à observer).

La probabilité d'infection secondaire est fonction des conditions de température, d'humidité relative, de pluie et de durée d'humectation. Le niveau de risque pourrait devenir moyen à fort selon les conditions du week-end à venir.



Black-rot: Risque faible puis et en hausse fin de semaine							
Ascospores disponible	es,	Stade BBCH 13 à 55	Risque conta primaire le 04/05,	Risque en hausse fin de semaine			

Sur des sites qui avaient atteint le stade de sensibilité, les premières contaminations précoces, ont fait exprimer les

1eres taches sur feuilles cette semaine. Les contaminations du 13 et 15/04 achèvent leurs incubation et pourraient provoquer de nouveaux symptômes vers le 05/05.

Sous les pluies du week-end « Pascal », des contaminations ont pu se produire sur l'ensemble de la zone. Après incubation, des sorties pourraient se manifester autour du 17/05.

Cette semaine, le risque est faible mais à ne pas sous-estimer, car avec les futures pluies annoncées et selon leurs intensités, des contaminations sont signalées et pourraient se produire.

Evolution du Risque Black-rot	26/4	27/4	28/4	29/4	30/4	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
St Christophe des Bardes										
Martillac			,	,	,					
Lamarque										
St Seurin de Cadourne										
Teuillac										
Pellegrue			,	,	,					
Omet										
Preignac										
Baron										
Pomport										



#### **BOTRYTIS**

Les premiers symptômes de botrytis sur feuilles et apex sont constatés ce début de semaine. Des contaminations avaient été signalées par le modèle les 19-20 et 23/04.





## **GESTION DU SALISSEMENT**

Le travail mécanique reprend. Attention aux interventions mécaniques sous le cavaillon, car le travail du sol et ou les tontes remontent des spores de mildiou et peuvent augmenter le risque de plus fortes contaminations de début de parcours. Si l'herbe est trop dense et haute, sur sol bien ressuyé et végétation sèche, privilégier les tontes inter-ceps afin de ne pas se laisser envahir par la végétation.

Le Ray-grass arrive à fin tallage, début montaison et devient plus difficile à contrôler avec les herbicides. Les dicotylédones sont également en pleine croissance.

Le désherbage chimique sera à gérer en fonction des produits choisis et à adapter aux stades des adventices présentes. Surveiller le stade de débourrement de la vigne en lien avec les limites d'utilisations de certaines substances actives (Flumioxazine, [Flazasulfuron selon leur AMM]).



### **GESTION DU VIGNOBLE**

Quelques travaux de pliage s'achèvent sur les parcelles sujettes au gel. Le carassonnage se termine.

Les épandages d'engrais et d'amendement sont en cours.

Les plantations sont en cours. Les épamprages ont débutés.

Les engrais verts d'automne sont en cours de destruction ou déjà détruits.

Les épamprages dans les têtes sont à faire sans tarder afin de ne pas se laisser dépasser par une probable pousse active. Les épamprages bas des souches ont débuté.



# La SORE - un bouclier contre les menaces phytosanitaires émergentes - TOUTES FILIERES

Le Règlement Santé des Végétaux (UE) 2016/2031 a révisé fin 2019 la classification des organismes nuisibles pour permettre la mise en œuvre d'une action graduée et différenciée. Les termes d'organismes réglementés englobent un ensemble d'organismes nuisibles susceptibles d'impacter les végétaux, les filières économiques, le paysage ou

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN!

l'environnement avec notamment, d'une part, les organismes de quarantaine et d'autre part, les organismes réglementés non de quarantaine.

En complément de l'épidémio-surveillance conduisant à l'édition des bulletins de santé du végétal, la surveillance de ces organismes réglementés organisée par les Etats membres de l'UE se traduit par la mise en œuvre de contrôles officiels lors de la circulation des végétaux (Passeport Phytosanitaire, contrôle à l'importation, certification phytosanitaire à l'exportation) ainsi qu'une surveillance en culture dite SORE (= Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents).

#### La SORE contribue à s'assurer et certifier l'absence d'organismes de quarantaine sur le territoire.

Les capacités d'éradication de ces organismes nuisibles à fort enjeux pour les filières sont fortement dépendantes de leur détection précoce et de la mise en œuvre rapide de mesures de lutte efficaces. Une détection tardive couplée à une dissémination large de l'organisme compliquent la lutte et obèrent les possibilités d'éradication. La gestion de chaque type de foyer est conduite en fonction des dispositions réglementaires applicables dans l'Union européenne ou au niveau national. Des mesures de traitement ou de destruction, de restriction de circulation et de mise en place d'une surveillance renforcée peuvent être mises en œuvre et nécessaire pour éradiquer ou à défaut limiter la propagation de l'organisme.

La DRAAF Nouvelle-Aquitaine assure le déploiement de la SORE à l'échelle régionale sur la base d'une analyse des risques par filières



végétales en réalisant ou déléguant à l'OVS - FREDON Nouvelle-Aguitaine - des inspections sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, des examens visuels en parcelles, du piégeage d'insectes ou des prélèvements asymptomatiques de végétaux en vue de la détection d'organismes comme la bactérie Xylella fastidiosa, sont réalisés dans les différentes filières concernées.

Tous les producteurs sont invités à faciliter la mise en œuvre des opérations de surveillance et à collaborer avec les inspecteurs de la DRAAF ou de FREDON Nouvelle-Aquitaine, en leur facilitant l'accès aux parcelles et aux locaux professionnels pour l'inspection des végétaux.

Contact :DRAAF Nouvelle-Aquitaine à l'adresse : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Offre



OAD de modélisation MOVIDA **GRAPE** 

**VISION®** 









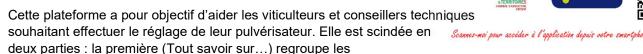


# **ENTRETENIR LES PULVÉRISATEURS**

Durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

#### BIENVENUE SUR MON REGLAGE PULVE https://reglage-pulve.vignevin.com/#/









POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN!

connaissances techniques et réglementaires en lien avec la pulvérisation, la seconde (Je règle mon pulvérisateur) propose des outils de calcul et d'enregistrement utiles lors des différentes étapes du réglage.

#### RENOUVELLEMENT CERTPHY

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html

Dans le cadre de la mise en œuvre pratique du moratoire sur le conseil stratégique phytopharmaceutique annoncé par le Président de la République, le texte proroge d'un an la durée de validité des certiphytos octroyés à titre individuel qui arrivent à échéance, à compter du 2 mai 2025.



### réduction définitive du potentiel viticole

https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Aide-nationale-a-la-reduction-definitive-du-potentiel-viticole-suite-auxconsequences-de-l-agression-de-la-Russie-contre-l-

Ukraine#:~:text=L%27aide%20nationale%20%C3%A0%20la,d%27une%20demande%20de%20paiement.

La phase de dépôt des demandes de paiement du dispositif d'arrachage viticole est ouverte jusqu'au 3/06/2025 à 12h. Les demandeurs ayant reçu une notification d'octroi de l'aide par FranceAgriMer sont éligibles, il y a plusieurs étapes à réaliser :

- travaux d'arrachage à réaliser sur les parcelles jusqu'au 2/06/2025
- déclaration de l'arrachage au CVI avec la mention "Arrachage Ukraine 2024-2025" à réaliser jusqu'au 2/06/2025 via la plateforme PARCEL :https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declarations-foncieres-parcel
- demande de paiement dématérialisée à réaliser jusqu'au 3/06/2025 à 12h.

# Aides Dispositif "Restaure" de la Région

La Région Nouvelle-Aquitaine met en place un dispositif d'aide exceptionnel et temporaire baptisé "Restaure", qui s'adresse aux agriculteurs victimes d'une catastrophe naturelle climatique et sanitaire intervenue depuis le 1er janvier 2024.

Pour la viticulture en Gironde, le seul sinistre éligible concerne les pertes liées à la grêle : la perte doit être d'au moins 50% pour une ou plusieurs productions.

L'aide est constituée d'un montant forfaitaire de 5 000 €.

>> Déposez votre dossier à restaure@nouvelle-aquitaine.fr avant le 4 mai 2025

# Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques



## Plan Mildiou du vignoble de Bordeaux Webinaire le 15/05/2025 à 17:30

#### Au Programme:

Pharmacopée & résistances - état des lieux 2024 Statut des principales familles de substances actives utilisables sur vigne en France Sporée aérienne - capteurs et situation au 15 mai

Différences entre capteurs passifs & actifs et situation technique actualisée.

Retour d'expérience vigneron

Point de vue d'un expérimentateur engagé



Lien de connexion transmis après inscription Inscription gratuite mais obligatoire: https://urls.fr/sXG0sU

Sources	Sites de consultation					
BSV	https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/					
Note nationale maladies vigne 2025	https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne					
Site E-phy-Anses	https://ephy.anses.fr/					

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN!

Liste des produits de biocontrôle	https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Renouvellement de votre Certiphyto	https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html
Liste actualisée des équipements	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-
anti-dérive	phytopharmaceutiques

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.